



Baixas, le 09 Septembre 2026

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs, Adjoints et Conseillers Municipaux,

Je vous prie de bien vouloir prendre part à la séance du Conseil Municipal qui se déroulera le :

Mardi 15 septembre 2026 à 19h
Salle du Conseil Municipal
Hôtel de Ville

Vous trouverez ci-joint, l'ordre du jour de ce Conseil Municipal ainsi qu'un pouvoir.

En cas d'empêchement, vous voudrez bien dans les meilleurs délais :

- en informer M. le Directeur Général des Services,
- donner procuration à un membre du Conseil Municipal de votre choix.

Je vous rappelle la nécessité de disposer de votre pouvoir **dûment signé et rempli** avant l'ouverture du Conseil Municipal.

Dans le cas contraire, l'absence sera enregistrée à chaque délibération.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, Adjoints et Conseillers Municipaux, en l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire,

Gilles FOXONET



COMMUNE DE BAIXAS		
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2026		
ORDRE DU JOUR		
M. Gilles FOXONET		Informations au Conseil Municipal des décisions prises par délégation selon les dispositions de l'article L 2122-22 du CGCT
M. Gilles FOXONET	1	APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/06/2026
BUDGET - FINANCES - SUBVENTIONS		
M. Gilles FOXONET	2	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SHITO-RIYU KARATE-DO
Mme Sandrine SOULIÉ	3	CONVENTION DE PRESTATION AVEC L'ASSOCIATION « COMPAGNIE QU'EST-CE A DIRE » POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN INTERVENANT THEATRE AU SEIN DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE BAIXAS - ANNEE SCOLAIRE 2026/2027
FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES		
M. Gilles FOXONET	4	APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL - MANDAT 2026-2032
PERSONNEL COMMUNAL		
M. Gilles FOXONET	5	CREATION DE POSTES NON PERMANENTS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ (ARTICLE L. 332-23-1° DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE).
URBANISME - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
M. Gilles FOXONET	6	PROJET DE STOCKAGE D'ENERGIE SUR LA COMMUNE DE BAIXAS – SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE DEVANT NOTAIRE
M. Gilles FOXONET	7	CONVENTION DE PARTENARIAT DE GESTION – PARCELLES COMMUNALES HORS REGIME FORESTIER – ENTRE LA COMMUNE DE BAIXAS ET LA CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'OCCITANIE – MESURES COMPENSATOIRES – MAS DE LA GARRIGUE NORD 2 A RIVESALTES.
Mme Stéphanie VIDAL	8	DESIGNATION DES NOUVEAUX REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'AGENCE D'URBANISME CATALANE (AURCA)
Mme Stéphanie VIDAL	9	DESIGNATION D'UN ELU AU TITRE DE L'ARTICLE L. 422-7 DU CODE DE L'URBANISME - MAIRE EMPECHE
DIVERS		
M. Gilles FOXONET	10	COMITE CONSULTATIF COMMUNAL « SUIVI DU POLE INDUSTRIEL LAS ESPERERES » : DESIGNATION DES MEMBRES NON ELUS DU CONSEIL MUNICIPAL
M. Fabien CASTANO	11	MISE A DISPOSITION GRATUITE PAR LA COMMUNE DE BAIXAS A PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE DES BASSINS DE RETENTION
M. Bruno ESPERANCA	12	ADHESION A LA CHARTE RÉGIONALE FREDON OCCITANIE « ENGAGÉ POUR LE VÉGÉTAL » - ÉDITION 2026